

LES FORMATIONS **INTERFACE ELEVAGE**

SANTÉ / SÉCURITÉ

FORMATION OBLIGATOIRE

□ OUI

NON

HABILITATION ÉLECTRIQUE EXÉCUTANT NON ÉLECTRICIEN BO/BS/BE MANŒUVRE

OBJECTIFS

- > Exécuter en toute sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basses tensions (BO/ BE/BS)
- > Identifier les risques liés à l'utilisation de matériel électrique
- > Connaitre les mesures de prévention et les moyens de protection adaptés.

INTERVENANTS

Paul Senamaud, électricien et formateur en habilitation électrique

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège **INTERFACE ELEVAGE**

6 57 route de Samadet 64410 Arzacq-Arraziguet

(interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

- **P** Christine MEYMERIT
- © 06 30 49 54 43
- interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

- ₽ Emilie LARRAS
- © 07 88 72 62 28
- @ formation.interface.elevage@gmail.com

HABILITATION ÉLECTRIQUE EXÉCUTANT NON ÉLECTRICIEN BO/BS/BE MANŒUVRE



SANTÉ / SÉCURITÉ

PROGRAMME

Titre d'habilitation délivré aux stagiaires (valable 3 ans)et remise d'un livret pédagogique

- > Contexte réglementaire de la protection contre le danger électrique
- > Le phénomène électrique
- > Les dangers de l'électricité et sensibilisation aux effets physiologiques : conduite à tenir
- > Les mesures de prévention et de protection contre l'électrisation
- > Les zones à risque électrique
- > La publication NF C 18 510, définitions
- > Les opérations et habilitations
- > Utilisation de l'appareillage électrique
- > Utilisation du matériel de protection et sécurité
- > Exercices de mise en situation
- > Contrôle individuel des connaissances
- > Bilan de la formation

Remise d'une attestation de formation à conserver pour valider votre habilitation

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap**, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions**.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

DURÉE 1 JOUR (7 HEURES)

PUBLIC

AGRICULTEURS ET

SALARIÉS AGRICOLES

PRÉ-REQUIS AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET ACTIVE, QUIZ,
EXERCICE EN PETITS
GROUPE,
BRAINSTORMING,
ÉCHANGES INTERACTIFS

EVALUATION
DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT DE FORMATION
ET QCM EN FIN DE
SESSION

CÒÛT **PÉDAGOGIQUE** • AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT. POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER



